



# CODESRIA

**12th General Assembly**  
Governing the African Public Sphere

**12e Assemblée générale**  
Administer l'espace public africain

**12a Assembleia Geral**  
Governar o Espaço Público Africano

ةي عمجل ةي مومعلا ةي ناثلا رشع  
حكم الفضاء العام الإفريقي

**« Les milices congolaises et la rhétorique religieuse  
chrétienne dans la conquête de l'espace public : A propos  
des milices Mai-Mai du Maniema (Congo-Kinshasa) »**

**Fraternel Divin Amuri Misako**  
**Université de Kisangani**



CODESRIA

07-11/12/2008  
Yaoundé, Cameroun

**Abstract:**

*From 1996, following the Rwandan attacks on the refugee camps in eastern Congo and the AFDL rebellion, the eastern portion of the country was consumed in a devastating war, destroying the state economy and shredding the social fabric. One frequent response was the formation of a diverse range of local militias, collectively known as “Mai-Mai”. By examining how, during and after the war, certain militias in the Maniema region used Christian discourse and readings from the Bible to justify their roles—and to mobilize a popular following—this paper illuminates one form of interaction between militias with groups in the wider public sphere, as militias sought to create discursive space to engage in the debates over the formation of the Third Republic.*

## Introduction

Le présent papier relève d'un vaste projet de recherches que nous poursuivons depuis bientôt une décennie (Amuri 2004 ; 2007a ; 2007b ; 2008). Il est consacré à la mise en œuvre de l'idéologie en vue de la mobilisation populaire dans la quête d'existence politique, une dimension fondamentale de nos recherches doctorales sur le phénomène milicien dit *Mai-Mai* dans la province du Maniema.

En effet, notre préoccupation dans cette analyse, est de montrer comment, à la suite des actions de violence, mode non conventionnel de participation politique, les populations rurales impliquées dans le mouvement *Mai-Mai*, ont réussi à investir la sphère publique au Maniema avant de s'élever au niveau national. Il s'agit, en fait de souligner l'importance de la combinaison des stratégies en politique africaine, notamment dans les espaces locaux où des acteurs « politiquement faibles » sont déterminés à subvertir des processus classiques de participation politique.

L'expérience de nombreux pays africains est suggestive à cet égard : le cas emblématique du Liberia avec les armes mystiques en politique (Ellis 2007 ; Utas in Richards 2005: 137-154), celui de la Somalie avec des seigneurs de la guerre (Helander in Richards 2005 : 193-202), celui de la Sierra Léone avec des jeunes imitant le style des violences des films occidentaux (Fithen & Richards in Richards 2005 : 117-136), de l'Ouganda avec le recours aux mouvements prophétiques adoptant la violence (Finnström in Richards 2005: 98-116 ; Tripp 2000) ou du Nigeria avec les Bakassi Boys en situation de marginalité...mettent tous en évidence l'ampleur des revendications et la diversité des stratégies mises en œuvre par des groupes sociaux en quête d'existence politique ou de reconnaissance de leurs droits économiques, sociaux et culturels dans un contexte de globalisation. Pour la majorité de ces groupes, c'est la violence physique qui est l'élément foncier, voire le vecteur du changement recherché à travers la reconfiguration de l'espace public. C'est cet espace public qui, lorsqu'il est élargi, peut induire la redéfinition des rapports de pouvoir au sein de chaque communauté dans le contexte de la modernité politique.

Cependant, la mise en œuvre de cette violence s'accompagne toujours d'une idéologie, consciemment ou inconsciemment construite à travers les représentations que se font les acteurs de leurs actes face aux attitudes et comportements du pouvoir (gouvernants). L'idéologie apparaît

comme le catalyseur de toute réussite dans les revendications car elle garantit la mobilisation des masses populaires, surtout dans les communautés en situation de domination et moins intégrées comme les populations rurales par rapport au pouvoir d'Etat. Celui-ci, on le sait bien, a son ancrage dans les milieux urbains en tant que centre de déploiement de la vie étatique où s'observe la vitalité de l'espace public. Son élargissement aux espaces ruraux, coupés de l'essentiel de la vie étatique, apparaît ici comme un enjeu des revendications ou des luttes des acteurs isolés dans l'arrière-pays.

La créativité des miliciens *Mai-Mai* dans le Maniema, en particulier, et dans le Kivu, en général, est ici illustrée dans la lutte contre la crise de l'espace public et même contre la crise démocratique par la conjonction de la violence et du sacré (la religion). Il s'agit essentiellement des actions miliciennes contre les méfaits des troupes rebelles du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (R.C.D.) et de leurs alliés rwandais observées au cours des années 1998-2003.

La réinterprétation des Écritures saintes chrétiennes (la Bible), dans la conjoncture de la guerre par les milices, a contribué à la forte mobilisation populaire pendant la période de guerre, en même temps qu'elle a suscité l'engagement de l'Eglise au processus de paix en période post-conflit. C'est ce que nous comptons développer à travers les deux principaux points ci-dessous :

- Axes de la mobilisation et sources bibliques exploitées par les milices *Mai-Mai* au Maniema;
- Quelques faits d'illustration de l'élargissement de l'espace public au Maniema par la conjonction Violence-Religion ;

### **I. Axes de la mobilisation et sources bibliques exploitées par les milices *Mai-Mai* au Maniema**

De nos jours, il n'est plus étonnant de constater l'engouement des groupes sociaux défavorisés pour les activités religieuses et ce à travers le monde. Il faut d'ailleurs admettre que cet intérêt pour le religieux ainsi que sa manipulation, n'est pas seulement l'apanage de ces groupes marginalisés ou dominés, soupçonnés de rechercher l'appui de Dieu à la suite de l'échec matériel (Norris & Inglehart 2004). Dans la même perspective, Jean-Pierre Chrétien et ses

collaborateurs reconnaissent, en ce qui concerne l'Afrique contemporaine et le reste du monde, l'importance des usages et des acteurs dont les religions sont l'objet en notant ceci : « L'actualité, en Afrique comme ailleurs, met les religions à l'ordre du jour, qu'il s'agisse de mouvements caritatifs, de vagues de piété, de militantisme politique ou très simplement de survie sociale » (Chrétien et al 1993 : 5).

Le redéploiement du religieux sur la scène politique, particulièrement les créativité des groupes dominés, d'une part, et les tentatives des groupes dominants aux fins de légitimation de leur pouvoir, d'autre part, intéressent désormais les chercheurs en sciences sociales en général. René Otayek et Comi Toulabor ont les mots justes pour souligner ce besoin de recherche sur l'articulation des rapports religion-politique ou sacré-séculier en Afrique contemporaine :

« La résurgence du religieux apparaît comme l'une des manifestations majeures de ce qu'il est convenu d'appeler la crise en Afrique. La totalité du champ symbolique est un mouvement : la recrudescence de la sorcellerie signe un regain des formes anciennes de spiritualité qu'on croyait oubliées, l'islam est en situation de renouveau, le christianisme, enfin, se repense pour donner la théologie africaine ou d'inculturation, que nous appellerons, pour notre part, afrothéologie ou négrothéologie. Dans tous les cas, on observe une explosion de la religiosité populaire [...] » (1990 :109).

Pour revenir à l'examen des axes de la mobilisation et des sources bibliques exploitées par les milices *Mai-Mai* du Maniema, notons d'abord que ces acteurs identifiés comme des nationalistes/patriotes dans le contexte de la guerre du R.C.D. considèrent la Bible comme la base d'inspiration de leur lutte. Tout se ramène à l'évocation des précédents historiques du phénomène d'occupation désigné par le concept « impérialisme » et des personnages bibliques « les opprimés » incarnant le phénomène de résistance à l'oppression, le « nationalisme ».

Le verset célèbre à ce sujet se rapporte à Naboth (1 Rois 21 :1-17). En effet, ce dernier est considéré comme le premier nationaliste pour avoir refusé l'aliénation des terres ancestrales au profit d'Achab, roi de Samarie. Celui-ci et son épouse Jézabel se sont attirés la colère de Dieu à cause de leur conduite criminelle (confiscation de la vigne de Naboth après avoir commandité

sa mort). Le roi est comparé à l'Américain (impériaux) et son épouse au Rwandais « Tutsi » (expansionniste) (Amuri 2008 :76).

Cherchant davantage à convaincre les populations rurales, les miliciens ont pris l'initiative de rassembler un certain nombre de documents qu'ils présentaient au public comme des preuves de menaces que représentait la présence tutsi dans la guerre du R.C.D. D'où les principaux documents ci-après :

- « Le rêve fou de Kagame : le Congo dépecé » ;
- « La réunion tenue en Amérique. Document Top secret. Processus de la guerre de conquête des Tutsi « Bahima » . ;
- « La charte de l'impérialisme » (Amuri 2008 :74-91).

Quant aux axes de mobilisation et sources proprement dits, il y a lieu de mentionner brièvement ceux qui se rapportent à la justification des actions miliciennes à l'égard des acteurs de la rébellion, d'une part, et des combattants *Mai-Mai*, d'autre part.

En effet, il y avait des instructions concernant les attitudes et les comportements à adopter vis-à-vis des tous ceux qui se montraient proches des Tutsi impliqués dans la guerre du R.C.D. Il s'agissait principalement des sujets congolais dits rebelles et de tous ceux des civils acquis à la cause du R.C.D., mouvement perçu comme un instrument de domination tutsi dans la mesure où il se caractérisait par la prépondérance et l'extraversion du leadership (visibilité marquée des alliés/étrangers).

En revanche, il y avait des instructions visant la conduite des combattants *Mai-Mai* au sein de leurs structures respectives d'encadrement. Dans une large mesure, notamment lors du recrutement et de la sensibilisation des populations à rejoindre le mouvement *Mai-Mai*, ces instructions étaient orientées vers l'éducation des masses ; elles insistaient sur le caractère foncièrement religieux des actions des milices. Par conséquent, les enseignements trouvaient un écho favorable dans les milieux religieux chrétiens dont l'Eglise catholique, structure dominante et influente de la société civile dans le Maniema, en particulier, et dans le Kivu, en général.

### I.1. Sur l'axe des précédents historiques de l'Occupation

Les milices *Mai-Mai* du Maniema ont constamment relevé, lors de leurs rencontres avec les populations rurales, les conséquences de non-respect des frontières/limites en évoquant des versets bibliques comme les suivants : (*Hasara ya kutambuka mipaka*, en langue swahili).

Deutéronome 32 :20-24 ;

19 : 14

Proverbes 22 : 28

Psaumes 37 : 22

Insistant sur le sort de celui qui viole les frontières ou déplace les bornes et sur la force de celui qui se bat pour faire respecter les frontières, « *Anayeamisha mipaka/nguvu ya yule anayepigania mipaka* », les miliciens citent :

Deutéronome 27 :17

Juges 7 :3

Macchabé 15 :21

Outre ce qui précède, il est pertinent de noter que les miliciens *Mai-Mai* trouvent plusieurs sources susceptibles de justifier leur attitude hostile à l'égard du phénomène d'occupation. Ainsi, ils retiennent :

Rois 21 : 1-17

Hébreux 11 : 24-27

Matthieu 5 : 10-12

Il est également souligné le bien-fondé de la colère, « *Furaha ya uzuni* », des combattants au regard des Écritures saintes chrétiennes. Les références ci-dessous sont évoquées :

Jean 12 : 27

16 : 20

Psaumes 126 : 5-6

Matthieu 5 : 4

Marc 14 : 33-37  
 Actes des Apôtres 17 : 26  
 Deutéronome 32 : 8  
                   32 : 1-43  
                   27 : 17  
 Zacharie 9 : 2  
 Genèse 13 : 7-12  
 Proverbes 8 : 29

## **I.2. Sur l'axe de l'organisation militaire et de la conduite à tenir**

Les miliciens *Mai-Mai*, sous la direction de leur chef Fiancé Kabambe wa Kabambe Mulume, croient trouver des bonnes justifications du pouvoir mystique de libération de ce dernier, dans la Bible : « *Mungu umupa maarifa ya ukombozi Mzee Kabambe* ». Les versets retenus pour cette acquisition du pouvoir mystique de prophète-libérateur sont les suivants :

Deutéronome 18 :18  
 Jérémie 1 : 4-8  
 Matthieu 2 : 6  
 Esaie 61 : 1-3  
                   9 : 6-7  
 Luc 4 :17-18  
 Apocalypse 22 : 1-4  
 Ezéchiel 47 : 12-13

Concernant la base d'inspiration pour la formation de l'armée (*Kuhunda jeshi*) du mouvement dénommé Révolte Populaire contre les Envahisseurs, R.P.E., groupe *Mai-Mai* du Maniema également appelé « *Bana Lowa* », du nom de la rivière affluent du fleuve Congo où se situait l'état-major, les références évoquées sont les suivantes :

Jérémie 6 : 22-25  
 Deutéronome 33 : 27-29  
                   26 : 3-13



Lévitique 26 : 7-8

Quant à la bénédiction dont bénéficieraient les troupes avant affrontement (*Mungu anabariki jeshi*), seule la référence à Jérémie est faite : Jérémie 16 : 20-21

La tactique militaire pendant l'attaque du camp ennemi (*Jeshi pa kwenda vitani, kupanga vita, kupiga mji wa adui*), les miliciens *Mai-Mai* font allusion aux sources ci-après :

Deutéronome 20 : 1-4

20 : 5-9

20 : 10-17

20 : 19-20

Esaïe 20 : 3-4

Pour la devise que les acteurs *Mai-Mai* étaient tenus d'observer, la triade Liberté-Paix-Unité (*Uhuru-Amani-Umoja*) était inspirée des versets principaux en antithèses aux pratiques politiques du R.C.D ci-dessous :

- Liberté (*Uhuru*) prônée par Esaïe 61 : 1 ; 11 : 2-5 et par Luc 4 :8.
- Paix (*Amani*) vue par la Révolte Populaire contre les Envahisseurs (R.P.E.) se trouve justifiée par Luc 4 :18 ; 24 :36-37, par Esaïe 9 : 2-10 ; 62 :2-3 ; 65 : 15-16 et par Jean 1 : 12-13.

Par contre, pour tourner en dérision le mouvement rebelle, R.C.D., les miliciens soutiennent que ce dernier fondait le sens de la paix sur les versets relatifs à Jérémie 8 :15 ; 8 : 11-12 ; 8 : 8-9 et 9 : 3-5.

- Unité (*Umoja*) vue par la R.P.E. repose sur les références ci-après :

Romains 13 :8

Ephésiens 2 : 13-17

Actes des Apôtres 4 : 32

2 : 44-46

Galates 3 : 27-29

Ecclésiaste 4 : 9-12

Psaumes 133 : 1-4

Au sujet des règles de conduite à observer par les combattants/soldats (*waaskari*), les milices *Mai-Mai* du Maniema se référaient aux versets bibliques relatifs aux auteurs ci-dessous :

Jean 15 : 12-13

Luc 3 : 14

D'une manière spécifique, les instructions concernant les commandants des troupes ou chefs militaires disciplinés (*wachungaji wazuri*) se rapportent aux sources bibliques ci-après :

Jean 10 : 11

14 : 15

Psaumes 23 : 1

1 Pierre 5 : 1-4

Tite 1 : 5-14

Par contre, les attitudes et les comportements des commandants indisciplinés ou mauvais commandants (*Wachungaji wabaya*) devraient être réprimés ; le sort de ces derniers était déterminé par le contenu des versets suivants :

Esaïe 40 :11

Jean 10 :12-13

Ezéchiël 34 : 1-11

1Timothée 6 : 9-12

Osée 4 : 1-10

5 : 1-14

### I.3. Sur l'axe des recommandations formulées par la Révolte Populaire contre les Envahisseurs (R.P.E.)

Les recommandations de cette organisation milicienne sont structurées en fonction de deux instances : d'une part, elles s'adressent au chef, qui incarne le leadership du mouvement ; d'autre part, elles se présentent comme l'émanation du chef s'adressant aux éléments du R.C.D et ses alliés étrangers (Rwandais/Tutsi).

- Les conseils du mouvement, R.P.E., à l'égard du chef, Général Kabambe wa Kabambe, (*Shauri la R.P.E. kwa Mzee Kabambe wa Kabambe*) sont inspirés des versets bibliques ci-après :

Jean 14 : 15

15 :12-16

15 : 4-7

2 Jean 2 :3-6

Romains 16 :17-20

Esaïe 55 :6-9

Théssaloniens 5 :16-22

Lévitique 26 : 3-25

Matthieu 6 : 30-33

5 : 10-12

Galates 5 : 13-15.

1 Corinthiens : 15 : 57-58

Jacques 3 : 11-18

- Les conseils du chef Kabambe wa Kabambe à l'égard des éléments du R.C.D (*Shauri la Mzee Kabambe wa Kabambe kwa R.C.D.*) sont basés sur les versets ci-dessous :

Osée 4 : 1-10

5 : 1-15

Matthieu 6 : 30-33

Esaïe 57 :21

65 : 12

64 : 4

Abdias 1 : 15

Proverbes 1 : 24-33

#### **I.4. Sur l'axe des services demandés par les miliciens aux populations pendant la guerre**

Il est fondamentalement noté la contribution des populations rurales au ravitaillement en nourriture. Cette ration alimentaire appelée « *posho* » en swahili, était justifiée par deux références essentielles à savoir :

Jean 3 : 16-24

Jérémie 52 : 30-34.

#### **I.5. Sur l'axe de la justice d'après la R.P.E.**

Les miliciens du Maniema évoquent comme sources d'inspiration de la justice appliquée par la R.P.E (*Sheria ya RPE inatolewa na nani ?*), en se basant sur les références ci-dessous :

Jacques 4 : 12

Jean 14 : 6-7

#### **I.6. Sur l'axe des attitudes et comportements à adopter à l'égard des ennemis au sujet des sanctions et négociations**

Les sanctions ou peines (*Hazabu*) à prendre à l'égard des acteurs défaillants à l'intérieur du mouvement étaient inspirées des versets comme les suivants :

Deutéronome 25 : 3-4

24 : 5

Jean 15 : 6

Esaïe 5 : 1-7

8 : 20

Cependant, lorsqu'il s'agissait des éléments étrangers au mouvement, notamment les rebelles et leurs alliés rwandais, l'attitude généralement adoptée par les miliciens consistait au

refus de négocier avec le RCD (*Kutokushirikiana na RCD, msamaa ao negotiations*). Ceci était basé sur les préceptes bibliques inspirés par des auteurs comme :

Romains 3 : 9-19

Esaie 59 : 7-8

56 : 10-12

Psaumes 10 : `-18

Proverbes 6 : 5-22

Par ailleurs, il y a lieu de signaler qu'une catégorie des acteurs miliciens était désignée par le terme swahili « *wasiyokuwa wakamilifu* » pour parler des éléments immatures. Les sources bibliques susceptibles d'expliquer le sort ou le traitement à réserver à cette catégorie de gens, sont notamment :

Romains 9 : 6-7

Judas 1 : 4-5

3 Jean 1 : 9-10

Michée 7 :5

2 Jean 4 : 3-5

Comme on peut s'en apercevoir, le tour d'horizon fait sur les principaux axes de mobilisation et les sources bibliques exploitées par les miliciens *Mai-Mai* au Maniema révèle une constatation fondamentale : Tout fait est susceptible d'explication, du moins de justification par les Écritures saintes chrétiennes. L'ancien secrétaire de la Révolte Populaire contre les Envahisseurs (R.P.E.) déclare ainsi dans son témoignage sur l'idéologie des combattants *Mai-Mai* :

« Les *Mai-Mai* forment un groupe de combattants volontaires nationalistes ayant tiré sa légitimité et sa puissance en Dieu, Créateur de l'Univers. Cette puissance se manifeste dans l'eau, signe de Force, d'Amour et de Pouvoir de Guérison (Genèse 1 : 1-2) (Note manuscrite de Bembia 2008).

C'est la raison pour laquelle, le même témoin précité estime que « l'idéologie *Mai-Mai* n'est autre que la stricte observance de dix commandements de Dieu ». Il recommande ainsi de lire *Exode 20 1-17*.

A présent, il nous revient d'examiner quelques faits illustrant l'invention de l'espace public à la suite des interactions développées entre les acteurs de la violence milicienne et ceux de la société civile non violente sous l'emprise du pouvoir politique aussi bien au niveau local qu'au niveau provincial et national. La période de guerre, moment de gloire des entrepreneurs de la violence de tous bords, apparaît cependant la plus riche en événements traduisant les processus de reconfiguration de l'espace public au Congo-Kinshasa. Telle est notre préoccupation dans la seconde partie du présent papier.

## **II. Quelques faits d'illustration de l'élargissement de l'espace public au Maniema à la suite de la conjonction Violence-Religion**

Il apparaît intéressant de discuter ici des rapports entretenus entre les milices *Mai-Mai*, d'une part, et les acteurs comme le pouvoir local, la société civile, les forces étrangères et les autorités politico-administratives et militaires du R.C.D, d'autre part. Une telle description est susceptible de contribuer à la compréhension, voire à l'explication de la recomposition de l'espace politico-administratif du Maniema après la guerre.

Raison pour laquelle, dans le cadre du présent papier, nous discuterons successivement des rapports des milices avec le pouvoir local et de ceux avec la Société civile et les autorités politico-administratives et militaires du R.C.D et ses alliés au Maniema. Le premier niveau, pouvoir local des communautés rurales, est ici perçu comme le site par excellence où se déployait l'essentiel des actions miliciennes. Le second niveau, l'espace urbain, par contre, est davantage considéré comme le principal champ de compétition politique, voire le site catalyseur de visibilité en vue de l'insertion dans l'espace public au plan provincial et national.

## II.1. Rapports des miliciens avec le pouvoir local dans l'espace rural

Le pouvoir local dont il est question ici ne se confond pas avec l'administration moderne locale, mais il s'agit bien plutôt de ce que l'on nomme « pouvoir des chefs coutumiers/traditionnels ». C'est donc le règne des influences traditionnelles que l'on peut encore observer dans les collectivités-chefferies et surtout dans les groupements et localités.

Beaucoup d'auteurs en science politique ou en anthropologie politique sont unanimes pour reconnaître aujourd'hui l'intérêt de mener des études sur les sociétés dites traditionnelles. On parle à ce propos, de plus en plus, de « renouveau de l'anthropologie » pour accéder à une meilleure compréhension des sociétés africaines et même de certaines questions relevant de la politique internationale contemporaine. Jean-François Bayart a ainsi raison de parler de « la revanche des sociétés africaines » (1983 :95-127) pour démontrer l'importance des revendications des groupes dominés ou subordonnés (société civile) qu'il identifie aux cadets sociaux face aux aînés sociaux, les dirigeants africains peu enclins au changement de l'ordre qu'ils ont eux-mêmes instauré au sein de l'institution étatique.

Par rapport à la conjoncture dans laquelle s'inscrivent les désordres de guerres en Afrique, Jean-François Bayart, Achille Mbembe et Comi Toulabor soulignent : « Le processus démocratique enclenché au début des années 1990 en Afrique doit être appréhendé comme un processus d'hybridation et d'innovation culturelles » (cités par Leservoisier 2003 :167). Et Olivier Leservoisier d'insister sur l'importance de la perspective anthropologique dans l'analyse politique contemporaine : « Loin d'être la marque d'une simple reproduction de pouvoirs "traditionnels", encore moins d'un archaïsme, le dynamisme de ces références apparaît, au contraire, comme le résultat d'un jeu complexe de pouvoirs aux prises avec plusieurs échelles » (Leservoisier 2003 :167).

Fort des constatations théoriques faites par ces auteurs, nous soutenons que les rapports entre les milices *Mai-Mai* et les autorités coutumières sont restés marqués aussi bien par la collaboration que par des conflits. La collaboration s'avérait nécessaire en raison du statut de « gardien de la coutume que revêtaient les chefs coutumiers ; les cadets sociaux c'est-à-dire les miliciens devaient obéissance aux aînés pour être en harmonie avec les forces cosmiques dont les

ancêtres. Ces derniers, par l'entremise des chefs coutumiers, inspiraient les miliciens dans les types et usages des fétiches ainsi que dans la conduite à tenir pendant le combat et dans la vie quotidienne.

En revanche, les chefs se sentaient dans l'obligation de soutenir aussi bien matériellement que moralement leurs « fils », guerriers *Mai-Mai*, en vue de garantir la sécurité de leur pouvoir et celle des populations en milieu rural. La pérennité des chefs au trône étant tributaire de la logique conservatrice qui impose le respect pour les ancêtres, protecteurs de la société, il va de soi que les chefs soutiennent les actions menées par les jeunes en vue de défendre leurs terroirs respectifs contre toutes velléités modernistes induites par l'intrusion des acteurs allogènes aux visées suspectes de destruction de l'ordre traditionnel.

En cherchant donc à défendre les terres ancestrales, les miliciens *Mai-Mai* s'engagent à consolider la position inamovible des chefs coutumiers dont ils bénéficient les bonnes grâces et la bénédiction. Quel que soit le milieu considéré, la collaboration entre les miliciens et les chefs coutumiers subsiste comme une constante. Le soutien ferme de ces derniers transparaît nettement dans cette déclaration qui ne cache pas de qualifier les milices *Mai-Mai* de branche armée ou de bouclier du terroir, ou mieux de l'ordre traditionnel menacé :

« Il est très important qu'ils soient informés de nos plaintes. S'ils n'écoutent pas, la population s'exprimera autrement. Le phénomène *Mai-Mai* n'est qu'une forme d'expression » (Déclaration d'un chef coutumier de Butembo rapportée par Paluku in De Saint Moulin 2003 : 51).

Emmanuel Lubala Mugisho, pour sa part, fait mention implicitement de la nécessaire résistance des jeunes, miliciens, par rapport aux menaces qui pesaient déjà sur le pouvoir coutumier au Sud-Kivu. Il note :

« [...] L'autre trait caractéristique de cette occupation est, comme pour toute colonisation, la négation de l'identité des populations occupées. A ce sujet, il faut relever les actions de « neutralisation » des chefs coutumiers entreprises dès le début de la première guerre en 1996 par les occupants. Certains chefs ont été assassinés (les Bami Lenge d'Uvira, Ndeze de Rutshuru, et Mubeza de Kasika), tandis que d'autres ont été



arrêtés et détenus longuement sans motif valable, dans le seul but de les humilier (les Bami Ndatabaya de Ngweshe, Kabare de Kabare, Nakalonge de Kalonge). Les cours de Bami ont été saccagées et les objets sacrés profanés. A ce jour, plusieurs Bami vivent dans la clandestinité (Ndatabaya, Kabare et Ndare), alors que d'autres sont en exil soit à Kinshasa (Naluhwinja, Bashali, Atshongya), soit en Europe (Sangara de Kalehe). On peut également évoquer le fait qu'au cours de la première guerre, des paysans du Kivu ont été dépossédés de leur bétail. Là où, comme chez les Shi, la vache symbolise l'existence même de l'homme, cela n'a pas été perçu comme un simple fait de guerre mais comme une atteinte délibérée à la culture locale. Pour nombre de communautés du Kivu, le fait, pour les occupants, de s'attaquer aux symboles aussi forts de la culture locale (le Mwami et la vache) est caractéristique de leur volonté de nier l'existence des peuples qu'ils veulent dominer » (1999-2000 : 204)

Cependant, l'on ne saurait exagérer l'exigence de la coutume qui veut que les chefs coutumiers, représentants des ancêtres, soient respectés au point de consacrer un absolutisme perpétuel; le dynamisme des sociétés traditionnelles a déjà été souligné par Olivier Leservoier. Il ne serait donc pas étonnant de constater un revirement, une sorte de réorientation ou de reconfiguration d'actions miliciennes. En effet, s'il y a des miliciens qui se montraient réceptifs aux mots d'ordre des chefs coutumiers pour monter des groupes d'autodéfense ou de résistance à l'occupation, il n'en était pas le cas pour d'autres aspirants au pouvoir, déterminés à renverser les vapeurs d'une organisation politique traditionnelle devenue ennuyeuse et préjudiciable à l'épanouissement des jeunes ou cadets sociaux. L'hostilité de cette catégorie des jeunes pour le pouvoir des autorités traditionnelles procède d'une rationalité du type autonome c'est-à-dire simplement susceptible de compréhension ou de signification parmi les acteurs concernés. Les autorités traditionnelles sont ici perçues à la fois comme la cible des attaques miliciennes car incarnant le conservatisme et l'exclusion des jeunes des rouages et avantages du pouvoir, et comme l'enjeu (ou l'objet) des compétitions entre combattants car il s'agit pour ces derniers de capturer le pouvoir politique local en tant que base de tout enrichissement et d'allocation des ressources en milieu traditionnel (Voir, par exemple, Mouiche 2005).

L'analyse de la situation des rapports entre les milices *Mai-Mai* et le pouvoir local dans le Maniema rural est suggestive en ce qu'elle permet de saisir la part de légitimité reconnue aux actions miliciennes face aux assauts rebelles dans les espaces anétatiques. Mais, il importe aussi de comprendre la nature des rapports entretenus par les milices et la société civile, d'une part, et les autorités politico-administratives et militaires du R.C.D et ses alliés, d'autre part, au Maniema. C'est l'objet du point suivant.

## **II.2. Rapports des miliciens avec les principaux acteurs de l'espace urbain**

### **1. De la Société civile au Maniema**

L'analyse des rapports qui ont existé entre les milices *Mai-Mai* et la Société civile impose une remarque préliminaire : nous devrions avoir présent à l'esprit le fait qu'il ne s'agit pas ici de deux catégories fondamentalement en opposition. Nous savons que, par essence, les milices dont il est question dans notre papier, relèvent bien de cette composante que l'on nomme « société civile ». Les deux catégories, telles que analysées dans ce papier, sont plutôt à considérer comme des acteurs différents en raison de l'entendement populaire et de la distinction formelle qui consacrent un statut spécifique à l'ensemble des organisations non violentes et apolitiques s'identifiant à la société civile à la suite de leur reconnaissance par l'autorité publique.

Les milices *Mai-Mai*, par contre, sont identifiées par rapport à l'enjeu du combat mobilisant des moyens essentiellement violents, susceptibles de dissuader ou simplement de contraindre d'autres forces violentes dont notamment les groupes rebelles ainsi que leurs alliés étrangers à renoncer à leur entreprise de domination par la violence illégitime. En d'autres mots, la société civile jouit d'une existence consacrée par une reconnaissance légale alors que les milices *Mai-Mai*, opérateurs informels et improvisés, connaissent une existence imposée par des faits de circonstance, se passant par conséquent de toute initiative légale de la part des pouvoirs publics qui les rendrait subordonnées à un ordre consensuel.

A l'instar des rapports identifiés entre les milices *Mai-Mai* et le pouvoir local, ceux des milices avec la société civile ont été essentiellement marqués par une collaboration en termes de complicité. Particulièrement, lors des négociations initiées entre les milices et le RCD, l'action de

la société civile était souvent perçue comme relayant les revendications populaires pour lesquelles le mouvement *Mai-Mai* prétendait se battre. Qu'il s'agisse des questions de droits de l'homme ou de citoyenneté, de sécurité ou de défense de l'intégrité territoriale, de justice distributive des ressources nationales ou d'indépendance nationale, il y a manifestement cohérence et homogénéité dans les aspirations du peuple aussi bien de la société civile que des milices, toutes s'opposant à un ennemi commun, à savoir le mouvement rebelle « RCD et alliés ».

Il est nécessaire de faire remarquer que l'appréciation des rapports entre les milices *Mai-Mai* et la société civile devrait varier selon les circonstances de lieu et de temps. En fait, il y avait des enclaves où il n'existait pas de société civile organisée et, très souvent, là où elle prenait forme, elle était simplement assimilée aux acteurs pro-gouvernementaux. L'homogénéité des vues et même des objectifs, bien que souvent apparente, entre les miliciens et les acteurs de la société civile constituait une raison de plus de leur rejet par les autorités politico-administratives et militaires du RCD.

C'est dans ces circonstances que le RCD a d'ailleurs été amené à reconnaître légalement un certain nombre d'associations devant s'insérer dans cet agrégat nommé « société civile » en vue de rétablir l'équilibre dans sa représentation aux négociations politiques. Il a été constaté que ces négociations sont restées marquées par l'influence d'une puissante société civile qui, aux côtés des miliciens *Mai-Mai*, incarnait désormais la fonction tribunitienne dans les territoires sous contrôle rebelle. En l'absence de partis politiques condamnés au silence depuis l'AFDL, seule la société civile, par son apolitisme formel, était autorisée à dire tout haut ce que tout le monde disait tout bas. C'est elle qui incarnait la voix des sans-voix en temps de guerre.

Il ressort des résultats de nos enquêtes à ce sujet, que l'évolution des rapports entre les milices et la société civile a connu trois moments importants : d'abord, le temps fort de la guerre (crise) ; ensuite, la période post-conflit (accalmie) et, enfin, la période de la parole libre (déclin de l'activisme milicien).

En effet, au plus fort de la guerre, la Société civile du Maniema (SOCIMA) se contentait plus de documenter les faits de violations des droits de l'homme et les différents événements politiques majeurs que de prendre les risques de publier ses rapports<sup>1</sup> dans un environnement aussi hermétiquement fermé que la province du Maniema. Dans ce contexte, seule l'Eglise catholique, de par son leadership et son esprit d'indépendance séculaire que sous-tend sa doctrine sociale, était à même de dénoncer les méfaits aussi bien des miliciens *Mai-Mai* que des opérateurs de la rébellion<sup>2</sup>. La population civile, en général, vivait dans un climat de suspicion sans cesse croissant. Etant placés entre le marteau et l'enclume, les civils qui se rendaient aux champs étaient perçus par les miliciens, maîtres de la forêt, comme des espions au service du RCD et par conséquent devaient être tués ou, exceptionnellement, faits otages. De l'autre côté, ceux des civils qui se risquaient dans des manœuvres de retourner au village ou en ville, étaient soupçonnés d'avoir été en forêt pour approvisionner les miliciens en produits de première nécessité comme le sel ou les allumettes et la cigarette. Aux pires des accusations, les civils étaient soupçonnés d'approvisionner les miliciens en munitions qu'ils ne sauraient obtenir seuls en forêt<sup>3</sup>. Seule la peine de mort était prononcée par une « cour martiale expéditive » que les

---

<sup>1</sup> L'on sait, cependant, que certains de ses rapports ont été mis en ligne (sur internet) sous la houlette des organismes internationaux dont l'indépendance et la sécurité sont bien garanties, tels le Réseau Européen Congo (REC), l'OCHA, l'UNICEF, le PNUD...

<sup>2</sup> Voir dans une perspective comparatiste avec les miliciens *Mai-Mai* du Nord-Kivu, A. Mwaka Bwenge, article cité, p. 88-89. L'auteur relève la compétition identitaire entre l'Eglise catholique et l'Eglise protestante dans les milieux sociopolitiques nande (ou Yira) en ces termes : « Outre les ressentiments intra-ethniques basés sur des clivages claniques et territoriaux qui ont toujours sous-tendus (sic) les relations entre élites Nande, l'appartenance de l'écrasante majorité des principaux animateurs du RCD-K-ML à la religion protestante et la quête effrénée de l'émergence d'un leadership de confession catholique transparaissent toujours dans les alliances/défections survenues chez les Mayi-Mayi Nande », p.89. Voir également J.-P. Bemba, *Le choix de la liberté*, Gbadolite, Venus, s.d., p.192-200. L'auteur n'hésite pas à qualifier l'Eglise catholique d'« une Eglise engagée » en raison de ses initiatives pour la paix (antithèse de la rébellion en place) et ses prises de position qui déconcertent les acteurs de la Rébellion et même les observateurs désintéressés des événements politiques au Nord et au Sud-Kivu. A propos du Sud-Kivu, lire E. Lubala Mugisho, article cité, p. 221-225. Ainsi, sur ce point, faut-il mentionner que le clergé du Maniema n'est pas resté indifférent. C'est principalement l'Eglise catholique qui s'est investie à travers ses différents diocèses (Kindu et Kasongo) coordonnant les structures de la Société civile d'obédience chrétienne en vue d'entamer des négociations entre les milices *Mai-Mai* et les autorités du RCD.

<sup>3</sup> Le grief selon lequel certains civils étaient visés pour leur implication dans l'approvisionnement des miliciens en munitions ramassées, achetées ou volées dans des villages ou des cités voire dans la ville de Kindu auprès des soldats de l'ANC confrontés à la crise due au non paiement de leur solde, semblait largement fondé. Un jeune étudiant (ayant requis l'anonymat) en médecine de l'ancienne Université de Lubumbashi-Extension de Kindu, recruté sur le quota *Mai-Mai* à Kinshasa dans l'armée réintégré pendant la transition, est devenu officier supérieur (colonel) depuis 2004, en récompense des services rendus aux miliciens dans l'acquisition des munitions pendant la guerre à Kindu. Nombre des civils, que l'on nommait « Wazalendo » ou « wafanya siasa » c'est-à-dire « politiciens » au sens de « chargés de l'idéologie et de renseignement » contrairement aux miliciens impliqués dans les opérations militaires, étaient mobilisés dans le ramassage et même le vol des munitions (cartouches) et des armes légères autour et dans la ville de Kindu pour soutenir les combattants *Mai-Mai*.

combattants rebelles érigeaient eux-mêmes à la suite des arrestations opérées, l'arbitraire n'étant pas une exception pendant la guerre.

A propos de l'influence remarquable exercée par l'Eglise catholique en tant que l'incarnation de la société civile en RDC, en général, et au Maniema, en particulier, un de nos témoins nous livre ici un commentaire relatif au processus de négociations entre les milices *Mai-Mai* et les représentants du RCD dans le territoire de Kasongo :

« En 2003, la Société civile du Maniema, Antenne de Kasongo, s'est organisée en délégation composée des chefs de groupements (Kasongo-Mirundu, Katemo Kwanga, Mwema, Baya II, Kibangu et Ngombenyama) et de M. Kimputu (ancien chef de collectivité de Mulu et oncle du père de Kiwis) pour entamer des négociations entre Kiwis et RCD. Après ce premier contact à Kampene où Kiwis a remis à chacun 100.000F, un pantalon et une chemise outre la chèvre égorgée pour leur ration, Kiwis a déploré l'absence des responsables du RCD (civils et militaires), décidant ainsi de renvoyer les délégués qu'il a simplement qualifiés d'incompétents pour les négociations. Pour réussir ces négociations, ce sont les prêtres catholiques de Kasongo qui vont s'impliquer, en organisant des entretiens radiophoniques. Tout ceci est coordonné par l'abbé Michel Bakari, sujet zimba et secrétaire de l'Evêque Théophile Kaboy, sujet nande. Kaparangao, localité située à 85km de Kasongo, est le lieu choisi pour les négociations entre les représentants du RCD et ceux des miliciens *Mai-Mai*. Parmi les participants à ces négociations, on pouvait compter la présence de M. Antoine Muzalia Mwarabu (sous-Reged de l'EPSP Kasongo), des membres des confessions religieuses, de quelques notabilités de Kasongo, des militaires du RCD, du Commandant Kiwis accompagné de ses quelques éléments *Mai-Mai* et de quelques notabilités de Kampene, siège de l'état-major de Kiwis, chef Des « Kaka sawa », situé dans le territoire de Pangi. Comme résultats, les parties s'accordent à autoriser la libre circulation des personnes et de leurs biens dans les deux zones, celle occupée par le RCD et celle dominée par les miliciens

*Maï-Maï*. En outre, les parties imposent, pour la zone sous contrôle du RCD, le port d'une feuille de route délivrée par ce dernier à tout commerçant moyennant paiement d'une taxe administrative, et pour la zone des miliciens *Maï-Maï*, le prélèvement d'une caution équivalant 1/10<sup>ème</sup> du sac de sel vendu par tout commerçant » (Entretien avec Kimenya 2006).

Une telle rencontre entre belligérants n'avait jamais été initiée et réussie par quelque organisation se réclamant de la société civile autre que l'Eglise catholique. Ceci confirme, sans exclure les autres composantes, le rôle prépondérant de l'Eglise catholique dans la plupart des activités qui quadrillent l'espace sociopolitique et culturel congolais. L'implication du clergé dans le processus de désarmement au Maniema est indiscutablement démontrée à travers cette déclaration d'Eliana Nabaa :

« En janvier 2003, suite à un appel lancé par les autorités religieuses et à des contacts discrets—avec l'accord des autorités provinciales—un groupe de quelques dizaines (sic) de Maï-Maï armés, en conflit ouvert avec leur chef Kabambé, décident de regagner Kindu en provenance de l'amont du fleuve. Comme convenu, ils remettent leurs armes aux autorités religieuses, mais les autorités provinciales les saisissent. La moitié au moins d'entre eux rejoint les rangs de l'ANC. » (2003 :15-16).

Toutefois, il nous a été donné de constater, lors de nos enquêtes dans les territoires de Lubutu, Punia et Pangî<sup>4</sup>, l'existence d'une frange importante de la population qui percevait négativement le rôle de certaines églises car soupçonnées d'avoir été à la solde de l'ordre établi (règne des rebelles). Outre les églises dites de réveil ou de tendance pentecôtiste,<sup>5</sup> profondément soupçonnées de connivence avec le RCD, l'Eglise catholique est critiquée pour son attitude

<sup>4</sup> Enquêtes réalisées par le GHTPM (Groupe Histoire du Temps présent-Maniema) pour Lubutu, Punia et Pangî.

<sup>5</sup> Des sources bien renseignées, dont l'étude réalisée sur les églises de réveil par un groupe de chercheurs dans la ville de Lubumbashi, révèlent le lien de dépendance financière de celles-ci vis-à-vis des puissances souvent dénoncées comme les principaux bailleurs de fonds des mouvements rebelles dans le tiers monde. Les Etats-Unis d'Amérique abritent, à eux seuls, les sièges internationaux de 24 églises sur un échantillon de 77 églises identifiées à Lubumbashi. Ils sont suivis de l'Angleterre avec 8 sièges internationaux. Lire pour détails, J.-B. Kakoma Sakatolo Zambeze et Ngandu Mutombo (Éditeurs), *Lieux de culte de Lubumbashi. Le paysage religieux de Lubumbashi*, Rapport des recherches effectuées durant la sixième session des travaux de l'Observatoire du changement urbain, Université de Lubumbashi-Coopération universitaire au Développement, octobre-novembre 2001, p.12-13.

ambivalente. Son lourd passé peu glorieux consécutif à son active participation, réelle ou supposée, dans la planification des crises meurtrières dans le Rwanda voisin (le génocide tant médiatisé de 1994 ayant permis aux déclarés « victimes » de se transformer en véritables criminels par la vengeance) comme le décrit Mamdani (2002) et dont les conséquences ont culminé dans l'implosion du Congo-Zaïre entre 1996 et 2002 (du moins officiellement), ne contribue guère au renforcement de son prestige traditionnel.

D'une façon générale, il y a lieu de faire remarquer que l'histoire de toutes les rébellions congolaises révèle de manière constante des perpétrations de crimes dans les milieux religieux catholiques plus que dans les autres communautés chrétiennes ; la cause péremptoire évoquée est son attitude complice séculaire en faveur de l'ordre existant combattu par les révolutionnaires (Verhaegen 1969 : 99).

Par contre, pendant la période post-conflit, marquée par le processus de paix dont notamment les négociations inter-congolaises et le processus DDR en vue de la réunification de l'armée, les rapports entre ces deux parties sont devenus tendres sinon d'amitié et de complicité.

Enfin, comme nous l'avons spécifié, est venue la période de la parole libre. En effet, la Société civile du Maniema s'étant trouvée la langue déliée, s'est sentie réhabilitée dans ses prérogatives légales en matière de dénonciation des violations des droits de l'homme commises aussi bien par les miliciens que par les officiels de la période de transition. Il en était de même des autres cas des personnes ayant commis des infractions ou des violations de quelque manière isolée soit-elle. Pendant cette période, il est bien compris que les ex-miliciens et les ex-rebelles ont des pouvoirs réduits car désormais soumis à un nouvel ordonnancement juridique et politique ne se référant point aux ordres anciens de l'anarchie.

En dehors de la société civile entendue ici comme les associations de défense des droits de l'homme et les églises, il existe d'autres forces sociales non moins agissantes dans le champ politique. C'est notamment le cas des opérateurs des médias dont la presse écrite particulièrement. Pendant la guerre aussi bien qu'après celle-ci, nous avons pu identifier une diversité de journaux intéressés au phénomène milicien dit *Mai-Mai*.

En fait, s'il n'y a pas eu assez de publications consacrées de manière spécifique aux miliciens du Maniema en raison de leur isolement lié aux données géopolitiques et géostratégiques et à la complexité de leur idéologie, il reste que la presse écrite a beaucoup contribué à la légitimation des actions miliciennes sur l'ensemble du pays. Parmi ces nombreux journaux, nous avons particulièrement focalisé notre attention sur les journaux « Les Coulisses », « L'observateur » et « Forum des As » dont la quasi-totalité des livraisons ne manquait d'intégrer quelque article sur les combattants *Mai-Mai*.

## **2. Des autorités politico-administratives et militaires du RCD et alliés/étrangers au Maniema**

Consécutivement à la situation de guerre connue en 1998, guerre considérée par la majorité de la population congolaise comme étant inopportune, les rapports entre les miliciens *Mai-Mai* et les autorités politico-administratives et militaires du RCD ainsi que leurs alliés rwandais n'étaient que ceux de conflits. Les miliciens s'étant identifiés aux intérêts de la population, du moins formellement au début de leur activisme, il était inconcevable de voir ces derniers développer des rapports de collaboration avec les opérateurs de la rébellion. Léonard N'sanda Buleli (2001 : 72), témoin direct des faits qui ont marqué le passage du Maniema de la guerre de l'AFDL à celle du RCD, fait un portrait clair de ces deux trajectoires dont la lecture est aisément livrée par les attitudes et comportements politiques des habitants de Kindu en ce moment crucial :

« Le RCD est impopulaire dans les territoires occupés du Maniema. Lors de la chute de Kindu, la grande majorité des habitants de la commune d'Alunguli, sur la rive droite- qui ont jadis aidé les *kadogo* à traverser le fleuve-, ont déménagé en brousse. Ayant emporté tout ce qui pouvait leur permettre de mener une vie normale, cette population s'est installée pour un an dans les campements *mangele*. Elle y a créé des marchés, des dispensaires, des écoles, des cabarets, des terrains de sport, bref, tout ce qui pouvait l'aider à attendre le retour des temps meilleurs. Chaque fois que l'on a demandé à ces habitants de revenir en ville, la réponse a toujours été la même : « Nous ne sortirons de la brousse qu'avec le retour de Kabila » (« *Hatutatoka porini*



*mpaka baadaye Kabila arudi* »). Ou encore : « La guerre n'est pas finie. Kabila va venir chasser les Rwandais et les gens du RCD. ». Il a fallu que l'administration provinciale envoie l'armée rwandaise pour avertir les gens que tous ceux qui seraient trouvés en brousse seraient considérés comme des guerriers *mai-mai* ou comme leurs sympathisants, et traités comme tels. Au cours d'une de ces expéditions, un enseignant, qui se rendait en ville avec sa femme pour vendre des produits agricoles, a été tué, ce qui a déclenché un mouvement de panique. La population a regagné la cité. ».

Comme on peut s'en rendre compte, les mises en garde répétées au sujet de la cohabitation des populations civiles avec les miliciens *Mai-Mai* en brousse sont suggestives quant à la nature des rapports qui existaient entre ces derniers et les autorités du RCD, y compris ses alliés. Le sentiment de rejet, manifesté à l'égard des autorités congolaises de ce mouvement rebelle, s'est révélé encore plus poussé à l'égard des alliés, sujets rwandais. N'sanda (2001 : 72-73) souligne ainsi :

« Malgré une bonne discipline des troupes rwandaises, la population du Maniema refuse toujours d'accepter leur présence. Des quolibets de toute nature ridiculisent les Rwandais. On les appelle les « *noko* » (oncles), comme on appelait jadis les Belges colonisateurs, ou encore « les Français », par comparaison avec l'intervention française au Rwanda. L'animosité à l'égard des Rwandais vient surtout du pillage et de la surexploitation des ressources naturelles de la province. La population du Maniema voit dans la présence rwandaise une nouvelle et inacceptable forme de colonisation ».

La convergence des déploiements des troupes rebelles et alliés du RCD et des *milices Mai-Mai* dans les sites miniers du Maniema corrobore cette constatation de N'sanda Buleli. En effet, l'accès aux ressources minières stratégiques, dont le coltan et la cassitérite, constituait une des motivations profondes des engagements militaires intensifiés dans le Maniema. Et justement, les principaux sites d'exploitation minière de l'ancienne Société minière et industrielle du Kivu (SOMINKI) constituant la cible des affairistes rwandais et congolais qui collaborent avec les hauts dirigeants du RCD, correspondent aux zones de forte concentration de milices *Mai-Mai*.

Loin de nous l'intention de faire l'apologie de la violence, il est cependant réaliste de souligner que l'exploitation minière a pratiquement constitué un domaine de concurrence entre les miliciens et les autres acteurs associés aux entreprises des rebelles et leurs alliés. Cette situation a d'ailleurs brouillé sinon embrouillé l'espace du débat scientifique à cause des interprétations contradictoires découlant de cette multiplicité d'acteurs aux motivations officielles indifférenciées. C'est ce qui ressort de cette observation saisissante de Donatien Kabanga Musau à propos du Nord-Kivu et du Maniema :

« Depuis 1996, les populations du Nord-Kivu et de Maniema, ont montré leur hostilité à l'occupation étrangère sur leur territoire. Cependant, l'hostilité à l'égard de l'occupation par la population soulève des controverses dans le milieu académique, dans la mesure où la violence constitue pour une catégorie des populations autochtones, un moyen d'organiser l'espace économique vital et de contrôler des ressources économiques du Kivu. Selon Frank Van Acker et Koen Vlassenroot, les mouvements Mayi-Mayi sont l'expression d'une quête combinée de contrôle des ressources pour les hommes puissants et d'intégration sociale pour les cadets sociaux. Dans un contexte de misère, d'insécurité, d'impunité et d'absence de structures d'encadrement de la jeunesse ou de manque de perspective d'avenir, les marginaux sociaux et d'autres jeunes non scolarisés n'ont pas d'autres alternatives que de s'engager dans la violence pour se faire une place dans la société. Leur stratégie serait donc celle de l'appropriation des ressources par les armes. » (Acker et Vlassenroot cités par Kabangu 2004 : 7).

Particulièrement pour le cas du Maniema, l'on relève l'inattendue participation ouverte de la population de la cité minière de Kalima dans le territoire de Pangi à l'émergence du phénomène bien connu sous le nom de « Bisikatike ». Roger Kikamona Kyanga (2005), l'un de nos enquêteurs, décrit le contexte socio-historique de production de ce concept en ces termes :

« Le concept « bisikatike » tire son origine dans la réponse donnée par les habitants de Kalima à Kakutya à la question de l'autorité politico-militaire, Jean-Pierre Ondekane, au cours d'un meeting, qui cherchait à savoir leur position

quant à l'arrêt ou à la continuité de la guerre. Ils ont répondu en majorité par « bisikatike », pour dire que le RCD continue la [sa] guerre et la population continue à exploiter les minerais de la concession SOMINKI et ce, sans interruption. Ce terme, qui a une charge idéologique forte, fait penser fondamentalement au libertinage accordé aux habitants dans l'exploitation artisanale et la commercialisation des minerais et autres biens (ivoires, peaux de léopards...) sous la bénédiction des autorités du RCD-Goma, lesquelles en ont tiré grandement profit, aux côtés de leurs acolytes [congolais] »

Ce terme swahili, « bisikatike », qui signifie « Que ça [la guerre] ne s'arrête pas maintenant ! », est très suggestif dans ce contexte de crise. En effet, la population civile, prenant conscience de son incapacité à résister par l'usage de la force à l'action du RCD et ses alliés, découvre plutôt une alternative à cette frustration profonde. Il s'agit, selon l'heureuse expression de Maindo Monga Ngonga (2001 :33-58), de « *survivre à la guerre des autres* », c'est-à-dire de profiter de l'exploitation anarchique des ressources minières orchestrée par les opérateurs de la rébellion pour garantir sa propre survie sans pour autant soutenir cet ordre réputé illégitime.

En revanche, cet état de choses a néanmoins permis à la rébellion de réaliser, en quelque sorte, une dilution de la résistance farouche de la population congolaise par sa récupération sur le terrain socio-économique. Il s'agit, en réalité, d'un véritable déplacement de front en faveur de l'ennemi commun (le tandem RCD-alliés rwandais). La grande consolation qui résulte de ces nouveaux réseaux militaro-mafieux, c'est l'allégement à court terme des souffrances humaines par la création des revenus dans un contexte où l'illicite est maître du jeu (Marchal 2000 : 30). L'on assiste ainsi à l'émergence d'un nouveau type d'opérateurs économiques qui phagocytent l'espace économique-financier du Maniema, des « *big men* » (Bourmaud 1997 : 64) dépourvus de capital initial du type économique et social et dont nombreux sont demeurés incapables d'investir la sphère du pouvoir politique suivant le modèle du « *straddling mélanésien*<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> « Contrairement au *big man* mélanésien qui réussit à partir de son capital initial qui est économique et social, le *big man* africain est d'abord investi dans l'action politique, condition de son accès aux richesses économiques », précise J.-F. Médard, cité par D. Bourmaud, *Op.cit.*, p. 64-65.

L'identité, du moins formelle, entre les intérêts et aspirations populaires et les motivations des entreprises miliciennes, ne nous permet pas de cerner la nature des rapports entre miliciens et rebelles sans faire allusion aux traitements réservés à la population. Selon que la population se montrait engagée en faveur de l'une ou l'autre partie, la nature des rapports entre les miliciens et les rebelles et leurs alliés se précisait. Ainsi, « Contre les milices *mai-mai*, l'armée rwandaise d'occupation réagit par des représailles contre la population civile.» (N'sanda 2001 : 74).

Outre cette observation pertinente, voici un témoignage qui illustre bien la communion de sort scellée consacrée entre la population civile et les milices *Mai-Mai* rapporté par le Courrier du Sud pendant la grande crise au Maniema :

« En mars 1999, des guerriers *mai-mai* sont venus des confins de Fizi-Kalembelembe. Ils envahissent le Maniema méridional avec l'intention de s'emparer de Kindu aux mains des armées rwandaises. Des combats meurtriers font rage dans les territoires de Kabambare, de Kasongo et de Pangi. On se bat durement à Kipaka, à Bikenge, à Kayuyu, à Kampene, et à Kama. Les pertes en vies humaines sont très importantes à cause de l'intensité des engagements et de la détermination des belligérants. Et lorsque à court de munitions les guerriers *mai-mai* se retirent, les armées rwandaises s'en prennent aux populations civiles qu'elles accusent de complicité avec les assaillants. C'est ainsi que les villages de Kipaka, de Saïdi, de Rudika, de Kayuyu et de Kingombe Bari sont incendiés en mai 1999 et les populations mises en fuite, perdant ainsi de nombreux biens. A Saïdi, un infirme qui protestait contre l'assassinat de son fils sera jeté vivant par des soldats tutsi dans la fournaise de sa maison en feu. » (Le Courrier du Sud cité par N'sanda 2001 : 74).

**En guise de conclusion**, il est essentiel de faire remarquer que, les milices *Mai-Mai* ont bel et bien existé au Maniema avec des caractéristiques qui leur sont propres malgré les ressemblances communes partagées avec celles des autres provinces non étudiées ici. La singularité historique qui se dégage est fondamentalement d'ordre idéologique intégrant les

représentations et les pratiques des combattants ainsi que celles des populations rurales, sites où se déploie et se réinvente le phénomène *Mai-Mai* au Maniema.

En effet, la question de l'espace public à administrer en Afrique, en général, et au Congo-Kinshasa, en particulier, trouve dans notre analyse à petite échelle (microsociologique) du phénomène milicien au Maniema, une réponse. C'est celle d'avoir mis en lumière la violence milicienne en tant qu'une forme de dynamique de déconstruction-construction de l'ordre politique en place au Congo-Kinshasa. Cette dynamique est aussi celle que les mouvements rebelles ont réussi à enclencher et déclencher au plan national, des « guerres de libération » qui devraient induire le changement politique dans un contexte de blocage du processus de démocratisation. Sans être le meilleur mode ni même un mode conventionnel de participation politique, cette violence qui a su s'appropriier les acquis de la religion chrétienne dans des espaces fort christianisés, est apparu comme un vecteur de reconfiguration de l'espace public.

L'expérience de la Conférence Nationale Souveraine (C.N.S.) connue sous Mobutu n'a été qu'un bel exemple d'échec du processus démocratique. Mais, l'expérience des milices *Mai-Mai* au Maniema (où nous menons depuis nos enquêtes) ou d'ailleurs au Kivu et celle des organisations de la société civile dite pacifique, révèlent avec vitalité la montée des forces vives sur l'échiquier du politique que représente l'espace public. « La politique par le bas » apparaît ici comme le principal paradigme en honneur.

Globalement, notons que les milices *Mai-Mai* au Maniema, par la mise en œuvre d'une rhétorique basée sur le christianisme, ont réussi à subvertir les actions des gouvernants rebelles aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Des espaces de pouvoir se sont soit créés là où il n'y en avait pas (espaces contrôlés par les miliciens en collaboration ou en conflit avec les chefs coutumiers), soit élargis là où il y avait crise de l'espace public.

Dans tous les cas, l'examen des rapports entretenus par les milices avec le pouvoir local, la société civile et les instances du pouvoir rebelle pendant la guerre, confirme l'irréversibilité de ces processus de transformation de l'espace public. Pendant la période post-conflit, ces processus se sont intensifiés par l'intégration des nouvelles élites « paysannes » dans les institutions

politiques du pays : des transitions militaristes ont débouché sur la transition post-conflit avant de consacrer la légitimité de participation politique par le jeu démocratique d'élections. Il s'agit donc des désordres conduisant à des changements, toujours précaires mais irréversibles, imposés par les besoins de participation politique et de bonne gouvernance dans une Afrique contemporaine en mutation.

### Références bibliographiques

- Amuri, M.,F.D. 2004. « Espace démocratique et violence au Congo-Zaïre : A propos du phénomène *Mai-Mai* », Paper presented at the 30th Anniversary Conference of the African Association of Political Science (AAPS) on the theme « Conflicts and African Renaissance », Yaounde-Cameroon, June 28-30, 2004.
- 2007a. “The Geopolitics of the *Mai-Mai* Phenomenon in Maniema (DRC): A Reexamination of Nationalist Visions and Militia Violence”, Paper presented at the Five College African Scholars Program Colloquium of Massachusetts Amherst (USA), April 3.
- 2007b. “De la démocratisation” de la violence à la “milicianisation” des jeunes: (re)découvrir la rationalité du désordre”, dans Maindo Monga Ngonga, A.(dir.), *Des conflits locaux à la guerre régionale en Afrique centrale. Le Congo-Kinshasa oriental 1996-2007*, Paris, L’Harmattan, pp.47-60.
- 2008. *Les milices Mai-Mai au Maniema (Août 1998—juin 2003) : Un mode d’affirmation des masses rurales ?*, Mémoire pour le Diplôme d’Études Supérieures (inédit) en Science politique, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et politiques (F.S.S.A.P.), Université de Kisangani.
- Bayart, J.-F.1983. « La revanche des sociétés africaines », in *Politique africaine*, no 11, octobre, pp.95-127.
- Bemba, J.-P. s.d. *Le choix de la liberté*, Gbadolite, Venus.
- Bembia, M.2008. Note manuscrite pour le témoignage sur les événements de guerre au Maniema, notamment sur les milices *Mai-Mai*.
- Bourmaud, D.1997. *La politique en Afrique*, Paris, Montchrestien.
- Chrétien, J.-P. et al (dir.).1993. *L’invention religieuse en Afrique. Histoire et religion en Afrique noire*, Paris, A.C.C.T. & Karthala .

- De Saint Moulin, L.(dir).2003. *La perception de la démocratie et de l'Etat de droit en R.D.C.*, Kinshasa, CEPAS.
- Ellis, S. 2007. *The Mask of Anarchy : The Destruction of Liberia and the Religious Dimension of an African Civil War*, Washington Square, New York University Press.
- Kabangu Musau, D. 2004. *Les transformations des relations économiques dans les zones de conflit:Nord-Kivu et Maniema*, Étude de consultance réalisée pour le PNUD-RDC, janvier.
- Kikamona Kyanga, R. 2005. « *La dialectique du concept « bisikatike » dans la cité minière de Kalima (Maniema) »*, note de recherche (inédite).
- Kimanya Kichima, R.2006. *Entretiens à Kisangani sur les événements de guerre au Maniema*.
- Leservoisier, O. 2003. « Démocratie, renouveau des chefferies et luttes sociales à Kaédi (Mauritanie) », in *Politique africaine*, no 89, mars, pp.167-179.
- Lubala Mugisho, E. 1999-2000. « L'émergence d'un phénomène résistant au Sud-Kivu (1996-2000) », in *L'Afrique des Grands Lacs*. Annuaire, pp. 193-228.
- Maindo Monga Ngonga, A. 2001. « Survivre à la guerre des autres. Un défi populaire en RDC », in *Politique africaine*, no84, novembre, pp.33-58.
- Mamdani, M. 2002. *When Victims Become Killers: Colonialism, Nativism, and the Genocide in Rwanda*, New York, Princeton University Press.
- Marchal, R. 2000. "Mogadiscio dans la guerre civile: rêves d'Etat", in *Les Études du CERI*, no 69, octobre, pp.
- Mouiche, I. 2005. *Autorités traditionnelles et démocratisation au Cameroun. Entre centralité de l'Etat et logiques de terroir*, thèse de doctorat en Science politique, Université de Leiden (Pays-Bas).
- Mwaka Bwenge, A. 2003. « Les milices Mayi-Mayi à l'Est de la République Démocratique du Congo : dynamique d'une gouvernamentalité en situation de crise », in *Revue africaine de Sociologie*, 7 (2), pp. 73-94.
- Nabaa, E. 2003. « Désarmement volontaire des Maï-Maï à Kindu », in *MONUC Magazine*, no 08, pp.15-16.
- Norris, P & Inglehart, R.2006. *Sacred and Secular : Religion and Politics Worldwide*, New York, Cambridge University Press.

- N'sanda Buleli, L. 2001. "Le Maniema, de la guerre de l'AFDL à la guerre du RCD", in *Politique africaine*, no 84, décembre, pp. 59-75.
- Otayek, R. & Toulabor, C. 1990. « Innovations et contestations religieuses », in *Politique africaine*, no 39, octobre, pp. 109-123.
- Richards, P (ed). 2005. *No Peace No war: An Anthropology of Contemporary Armed Conflicts*, Athens & Oxford, Ohio University Press & James Currey.
- Tripp, A.M. 2000. *Women & Politics in Uganda*, Madison, The University of Wisconsin Press.
- Verhaegen, B. 1969. *Rébellions au Congo*, tome II, Maniema, Bruxelles, CRISP.